

 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	<b>FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE</b>	 <b>LEX SOCIÉTÉ</b> <small>ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE</small>	 <b>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</b>	<b>Année Universitaire 2022-2023</b>
<b>MASTER</b> Mention : « Droit des Affaires »				
<b>Juriste d'Affaires</b> <b>En ALTERNANCE</b>				 <b>GREDEG</b> Groupe de recherche en Droit, Économie et Gestion
Responsables : Eva Mouial et Irina Parachkévova, Professeurs				
 				

Master adossé au GREDEG (Valbonne Sophia-Antipolis CNRS)

## Présentation et objectifs

Le Master 2 « Juriste d'affaires » a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie nécessaire à la conduite des affaires juridiques et contentieuses des entreprises. La formation vise, en premier lieu, à renforcer les connaissances dans tous les domaines du «Droit de l'entreprise» (Droit des sociétés, Droit des contrats, Droit fiscal, Droit des assurances, Droit de la propriété industrielle, etc.). Elle a, en second lieu, pour objectif de donner aux étudiants les savoirs faire nécessaires à une intégration rapide dans un cabinet ou dans les services juridiques d'une entreprise (étude de cas, conception de montages contractuels et sociétaires, rédaction de contrats, etc.).

## Insertion professionnelle

La spécialité vise à former de futurs professionnels du droit (avocat en droit des affaires, juriste d'entreprise, juriste d'assurances, directeur administratif, chef de projet) aptes à mener à bien toute mission de conseil et d'assistance dans des branches aussi variées que le commerce, la finance, l'immobilier, la propriété industrielle, l'assurance, la banque.

## Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Juriste d'affaires » est ouvert par priorité aux titulaires d'un Master 1 de droit

**Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention droit des affaires (e-candidat).**

**Étudiants du M1 droit des affaires :** validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 26 étudiants. Accès aux étudiants Handicapés

## Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Renseignement auprès du service de la Formation Continue. Tel. 04 89 15 21 50 - Web : <https://univ-cotedazur.fr/formation-continue-2>

## Préparer le Master Juriste d'affaires en alternance

**FICHE RNCP 34127**

Il est possible de préparer ce Master en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'université), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du Service Alternance et Relations Entreprise.

Tél. +33(0)4.89.15.25.56.

Web : <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

## Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des praticiens, du mois de septembre à fin mars.

### Programme des études (sous réserve de modifications) de septembre à fin mars :

Description de la formation Semestre 3	Heures d'ensgt	Type de contrôle	Noms Enseignants	Coef.
<b>UE1 - Rédaction d'actes juridiques</b>		<b>6 ects</b>		
Technique contractuelle*	20	CCI	Vanessa Hauret et Elsa Medina - Avocates	1
Anglais des affaires*	20	CCI	Marc Peltier, Maître de conférences	1
Contentieux économique et des affaires*	20	CCI	Gustavo Lerqueiras, Professionnel	1
<b>UE2 - Fondamentaux de l'entreprise</b>		<b>6 ects</b>		
Droit des sociétés approfondi*	20	CCI	Irina Parachkévova, Professeur UCA	1
Prévention et traitement des difficultés d'entreprise	20	CCI	Eva Mouial, Professeur des Universités UCA	1
Droit de la distribution*	20	CCI	Eva Mouial, Professeur des Universités UCA	1
<b>UE3 - Outils de l'entreprise</b>		<b>6 ects</b>		
Fiscalité des affaires*	20	CCI	Normand Bruno	1
Droit comptable et approfondi	20	CCI	Jennifer Bardy	1
Droit des marchés publics*	20	CCI	Didier Langlois, Responsables juridiques et juristes Lignes d'Azur Laurent Farina	1
<b>UE4 - Protection de l'entreprise</b>		<b>6 ects</b>		
Droit des assurances approfondi*	20	CCI	Anne Trescases, Maître de Conférences	1
Droit et pratique de la protection des valeurs immatérielles de l'entreprise*	20	CCI	Fabrice Siirainen, Professeur des Universités UCA	1
Droit de la concurrence approfondi*	20	CCI	Patrice Reis, Maître de Conférences UCA	1
<b>UE5 - Culture de l'entreprise - 3 cours au choix</b>		<b>6 ects</b>		
Droit des investissements internationaux*	20	CCI	Philippe Saunier, Professeur des Universités UCA	1
Contrat du commerce international*	20	CCI	Yves Larue, Avocat Gustavo Lerqueiras, Professionnel	1
Droit des risques technologiques et des ICPE*	20	CC/CT Ecrit 2h	Pascale Steichen, Professeur UCA	
Fusions-Acquisitions	20	CCI	Yves Larue, Avocat	1
Santé et sécurité au travail	20	CCI	Delphine Ronet-Yague, MCF Univ. Aix-Marseille Laurent Pina	1
Responsabilité sociale de l'entreprise*	20	CCI	Anne-Sophie Ginon, Professeur UCA	1

**Total** 300 h

Description de la formation Semestre 4	Heures d'ensgt	Type de contrôle	Noms Enseignants	Coef.
<b>UE6 - Projet professionnel et de recherche</b>		<b>30 ects</b>		
Soutenance (1h) + méthodologie (10h)	11	CT/ Soutenance	Eva Mouial, Professeur UCA, Irina Parachkévova, Professeur UCA	6
Culture générale de droit économique	10	CCI	Enseignants de la mention droit des affaires	1
Insertion professionnelle (conseils et procès)	20	CCI		1

**Total** 41 h

\* Matières mutualisées avec d'autres spécialités  
Elément facultatif semestriel : Activités bonus (max : 0,25 points)

## Contrôle des connaissances

**L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement.**

Tous les cours font l'objet d'une notation en contrôle continu Coef 1, à l'exception de l'enseignement Droit des risques technologiques et des ICPE, Soumis à du contrôle continu et un contrôle terminal. Coef 1.

Le rapport et sa soutenance suite au contrat en entreprise sont notés sur 120.

L'étudiant doit obligatoirement rédiger et soutenir un rapport d'alternance. Les soutenances ont lieu en septembre de l'année suivant l'année d'inscription.

La **compensation** entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. En cas d'absence pour force majeure à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

**Il y a une session d'examen par an. En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables chaque enseignant peut, sur décision spéciale, accorder un rattrapage à l'étudiant.**

**Il n'y a pas de redoublement, sauf délibération exceptionnelle du jury.**

**Pour obtenir le grade de Master Mention Droit des affaires, Parcours « Juriste d'affaires » les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.**

## Bibliographie et modalités d'accès à un environnement numérique de travail

Accès dès l'inscription à l'ENT avec Moodle, livres numériques EDT

## Moyens techniques

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition sur le campus Trotabas

## Coût de la formation en alternance

14€/heure (tarif 2021-22). Devis auprès du CFA 04.91.14.06.08

**TAUX DE REUSSITE : 100%**

**TAUX D'INSERTION à 6 mois : 30.4% en études, 47.8% emploi, 21.7% en recherche d'emploi**

## Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

## Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

## Contact

**Faculté de Droit et Science Politique**

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : [droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr](mailto:droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr) | Web : [droit.univ-cotedazur.fr](http://droit.univ-cotedazur.fr)